

La Gazette du Village

Le bulletin d'information de la commune d'Englos

Janvier 2021 - n°2

BONNE
ANNÉE

2021

De 2020 à 2021...

Chères Engloisiennes, chers Engloisiens,
Les évènements récents, climatiques, épidémiologiques et industriels ont incité le législateur à renforcer l'information du public. Ainsi les communes soumises à un risque doivent mettre en place une organisation particulière en cas de crise qu'on appelle « le plan communal de sauvegarde ».

Il revient au maire d'alerter sa population en cas de danger (évènement météorologique, accident industriel...). C'est pourquoi je vous invite à vous inscrire sur le site « mesalertes » afin de pouvoir vous informer dans les meilleurs délais. Pour celles et ceux qui ne peuvent pas le faire, il vous est demandé de le signaler à la mairie afin de garantir l'information de tous les citoyens.

Durant cette situation sanitaire compliquée, la mairie reste à votre disposition pour tout renseignement concernant la vaccination. À ce sujet, je vous informe que la commune a adhéré à l'association des maires ruraux de France qui nous fournira des informations utiles dans la gestion communale.

Je souhaite, avec l'arrivée prochaine du printemps que nous puissions reprendre nos manifestations pour le plaisir de nous rencontrer.
Prenez soin de vous et des autres.

Martine Simon

Maire



MAIRIES ENGAGÉES #CI 19

INFORMATIONS ET OUTILS
pour vous accompagner face à la crise sanitaire



Jean-Luc Perier

Adjoint



Retour sur une année 2020 qu'on jugera à plusieurs titres comme exceptionnelle.

Cela a commencé en février avec l'annonce de ce fameux virus « Covid ». Les élections municipales de mars ont bien entendu été perturbées et la mise en place du nouveau Conseil municipal décalée. Néanmoins la vie a continué fort heureusement avec son lot d'évènements comme la distribution et l'approvisionnement en masques, en gel hydroalcoolique et un protocole sanitaire pour l'école de 58 pages...

Nous sommes devenus « Village Voisins Vigilants » en fin d'année. Plusieurs dizaines d'habitants sont désormais inscrits sur cette plateforme et chacun d'entre vous peut s'inscrire via le site VoisinsVigilants.org
À utiliser sans modération !

En termes de sécurité, courant d'année nous allons continuer à intensifier la vidéo protection avec la mise en place de nouvelles caméras. Notre volonté demeure intacte pour doter notre village de moyens sécuritaires adaptés tant pour la lutte contre la délinquance que pour la réduction de la vitesse des automobiles dans la commune.

À noter également courant deuxième trimestre l'installation sur la zone ARÉA d'une maison médicale qui devrait accueillir un kinésithérapeute, une ostéopathe, et une gynécologue dans un premier temps. Nous verrons également sur cette zone la construction du dernier bâtiment face à l'hôtel Holiday Inn qui sera destiné à des activités tertiaires.

Je vous souhaite à chacun d'entre vous et à vos familles une année 2021 heureuse, solidaire et avec un avenir proche hors de cette pandémie.
Bonne année !

Jean-Louis Delaval

Adjoint



Chères Englosiennes, chers Englosiens,

L'année 2020, peu active en terme d'activités et de mise à profit de nos espaces verts a permis néanmoins l'avancée de nombreux travaux dans la commune. Au delà de la mise en place de l'éco-pâturage et de l'amélioration de espaces naturels publics, nous avons engagé, en concertation avec l'équipe scolaire, des aménagements à l'école pour le confort des élèves : création d'une salle d'arts plastiques, pose de nouveaux revêtements au sol, remplacement de fenêtres, visiophone pour la garderie, aménagement des sanitaires...

Dans la salle Kalimera, rénovée entièrement l'année dernière, nous avons installé deux nouvelles chaudières, comme à l'église. L'entretien de nos bâtiments municipaux est indispensable pour réduire les frais qui y sont liés mais surtout pour en garantir une utilisation confortable pour tous les habitants de la commune.

Chères Englosiennes, chers Englosiens,
Depuis notre dernière édition d'octobre le confinement et désormais le couvre-feu sont de retour. Nous avons une pensée particulière pour nos associations qui se sont de nouveau arrêtées et comptons vivement les retrouver en action. La commune sera là pour les accompagner. Le premier couvre-feu a été l'occasion de lancer une nouvelle expérience durable avec l'extinction d'une partie de notre éclairage public le soir. Notre démarche est économique et écologique. Nous ne sommes qu'à la première étape afin de nous habituer à un environnement un peu différent mais sans brutalité. Cependant, nous intervenons aujourd'hui sur un réseau existant ancien et obsolète qui ne permet pas en l'état une diffusion douce et harmonieuse de la lumière mais avons essayé au mieux de n'avoir aucun endroit obscur. Voici en repère une comparaison auprès de 36 communes de la MEL concernant notre consommation et coût (Cf. tableau ci-dessous).

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et pouvons viser une réduction d'au moins 50% de notre consommation et coût. Pour information, notre coût annuel moyen de 2016 à 2019 pour l'éclairage public a été de 24500€. Nous abordons désormais les consultations pour définir ce que sera notre futur éclairage public avec plusieurs options et techniques possibles. Nous vous tiendrons informé de l'avancée avec plaisir.

Ratios de la commune

2,55 m²/hab. de bâtiments communaux

245 kWh/hab. pour l'éclairage public

75,45 € coût de l'énergie / hab.

5,9 % du budget de fonctionnement (hors masse salariale)

Franck Mortier

Adjoint



Ratios moyens des 36 communes CEP

2,74 m²/hab

102 kWh/hab

40,43 € /hab.

9,63 % du budget de fonctionnement hors masse salariale

Eddy Casterman

Adjoint



Chers villageois,

Enfin nous voici en 2021 ! Tournons la page d'une période difficile et abordons cette nouvelle année avec l'espoir d'atteindre dans les prochains mois un horizon plus clair. C'est une vraie tristesse pour notre nouvelle équipe municipale de commencer ce mandat dans une situation si restrictive. La vie d'un village se fait ordinairement autour d'évènements conviviaux qui nourrissent le partage, les échanges et les rencontres, et nous sommes en peine aujourd'hui de ne pas pouvoir les organiser. Ces derniers mois nous avons dû déprogrammer plusieurs de ces instants festifs, culturels et mémoriaux comme les fêtes automnales, le spectacle des Belles Sorties ou la cérémonie du 11 novembre.

Mais même si tout ceci occasionne, nous l'avouons, une certaine frustration, nous ne baissons pour autant pas les bras et demeurons plus que jamais pleins de volonté et d'enthousiasme pour faire vivre notre commune et offrir des instants de joie et de partage à toutes nos générations. C'est ainsi que nous avons déjà programmé un spectacle de danse qui se tiendra salle Kalimera le 3 avril prochain si la situation le permet, et qu'un autre spectacle itinérant est en cours d'organisation pour le printemps. Nouveauté, nous avons également programmé des fêtes printanières le samedi 10 avril prochain qui seront l'occasion pour les enfants de venir pratiquer le poney et s'amuser autour de jeux traditionnels, et pour les adultes de profiter du troc des plantes organisé par Jean-Louis et les membres de sa commission. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer également la tenue d'une cérémonie de commémoration le 8 mai ainsi que de la traditionnelle braderie du village le dimanche 13 juin. D'autres évènements comme la fête du village sont en cours d'étude et leur tenue dépendra de l'amélioration de la situation sanitaire dans les prochains mois.

L'année 2020 a été une année néanmoins importante pour l'école, ses élèves et son équipe enseignante avec qui la municipalité travaille étroitement. En plus des travaux qui y ont été opérés, un conseil municipal des enfants va voir le jour à partir du mois de mars et va s'ancre dans une démarche d'instruction civique pour développer le respect et la responsabilité, accroître leur sens du devoir citoyen et de la reconnaissance à la Patrie et aux hommes qui se sont battus pour elle. Beaucoup d'autres projets touchant toutes les générations sont en cours d'élaboration.

Espérons que l'année 2021 nous offrira la possibilité de les mener à bien !

Je vous souhaite en tout cas une excellente année remplie de joie, d'amour, de santé et de prospérité pour vous et votre famille.

Bien fidèlement.

Infos mairie

Horaires mairie

Mardi : de 9h15 à 12h15 et de 16h30 à 18h30

Mercredi : de 9h15 à 12h15

Jeudi : de 9h15 à 12h15

Vendredi : de 9h15 à 12h15 et de 17h30 à 18h30

Parking et circulation

Afin de se prémunir contre le parking sauvage et les excès de vitesse dans la commune, des **contrôles de police** vont être effectués dans les prochaines semaines.

Veillez à bien mettre votre **disque bleu** lorsque vous stationnez dans la zone *Aréa*. La durée y est limitée à 1h30.

En ce qui concerne par ailleurs la circulation à vélo, veillez dans la mesure du possible à emprunter les **pistes cyclables** ou la chaussée afin d'éviter tout accident sur les trottoirs.

Les brèves

Espaces verts

Le projet de **jardins partagés** mis en place par la commission environnement rencontre un franc succès auprès des habitants de la commune. Lieux communs où l'on cultive son potager, les jardins partagés encouragent la participation et la solidarité.

La plupart des parcelles proposées ayant déjà été attribuées, la municipalité souhaite élargir son projet initial et continue à mettre à disposition des **parcelles de 25m²** (5x5) pour que vous puissiez créer votre potager. Un cahier des charges est en cours d'élaboration.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Jean-Louis Delaval, adjoint par mail :
jean-louis.delaval@orange.fr

Éclairage public

Comme il l'a été démontré dans les pages précédentes par Franck Mortier, adjoint chargé de l'éclairage public, les luminaires de la commune peuvent apparaître à juste titre désuets et **énergivores**. Afin que la commune s'améliore dans la **transition écologique et énergétique**, engagement de campagne de l'équipe municipale, une phase d'**expérimentation** a été lancée et doit déboucher sur un changement total des infrastructures lumineuses du village au cours du présent mandat.

Une **commission spéciale** sur l'éclairage public travaille d'ores et déjà sur le sujet ; un projet devrait être présenté en Conseil municipal courant d'année.

Voisins vigilants

La commune s'est dotée d'un **nouvel outil** pour garantir la sécurité des englosiens :

le dispositif « Voisins Vigilants ».

Le principe est simple et repose sur la **solidarité** et la responsabilité des habitants. Pour ce faire il suffit de s'inscrire en 5 minutes sur le site *VoisinsVigilants.org* et y notifier toute anomalie lorsque vous en constatez une. Chaque personne inscrite recevra alors une notification.

Plus nous serons nombreux à utiliser cet outil, plus nous rendrons sûr notre village !

N'oubliez pas non plus de vous inscrire à **MesAlertes.fr** pour recevoir par mail ou SMS toute l'actualité à ne pas manquer concernant Englos.

École



Le corps professoral et les élèves de l'école Maud Fontenoy se mobilisent dans diverses **actions** pédagogiques, citoyennes et solidaires.

Au cours de ces derniers mois, ils ont ainsi participé à une **opération solidaire** en partenariat avec le lycée Beaupré d'Haubourdin dans le but d'offrir des colis solidaires à des personnes vivant dans une grande précarité. L'école a également obtenu une **labélisation** "développement durable" afin de tendre par diverses actions et procédés vers une école plus "verte". Enfin, en coopération avec la municipalité, un **projet citoyen** est en cours d'élaboration ; celui-ci impliquera la création d'un Conseil municipal des enfants, de déplacements et de cours sur la citoyenneté et les institutions françaises et une participation aux cérémonies patriotiques de la commune.

Cérémonie du 11 novembre

Alors que le pays était confiné en novembre, Madame le maire et les adjoints ont rendu un hommage à huis clos aux Englosiens morts pendant la Grande Guerre.



Un grand bravo à **Marie-Françoise Ahache** et à **Annick Venel** pour l'organisation d'événements destinés à collecter des dons en faveur de la lutte contre le cancer du sein et pour le Téléthon. Ce sont plusieurs milliers d'euros qui ont été reversés grâce à leur dévouement et leur implication. Merci !





Fêtes de Noël

Cette année Noël s'est fêté un peu particulièrement. Mais les traditions étant faites pour être respectées, l'équipe municipale a organisé la distribution de colis de Noël provenant des commerces englosiens pour les aînés de la commune et des coquilles et des oranges pour les enfants de l'école. Les parents d'élèves eux aussi ont assuré la surprise aux enfants dans une délicieuse ambiance de fête !



Conseil Municipal

Retrouvez le compte rendu complet du Conseil sur le site de la Mairie Englos.fr

ARRETES MUNICIPAUX :

Arrêté n° 2/2021 du 12/01/2021 :

Obligation faite aux riverains de déneiger, racler, saler ou sabler le trottoir ou la partie de chaussée située devant leur domicile.

Arrêté n° 3/2021 du 12/01/2021 :

Autorisation de démarchage à domicile et l'établissement de contrats de vente ou prestations de services hors d'un établissement commercial du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (autorisation municipale fournie par la Mairie).

Pensez à inscrire vos enfants à l'école Maud Fontenoy avant le 26 mars 2021

La scolarisation est obligatoire dès 3 ans (année civile).

Pour la rentrée 2021, les enfants qui ont ou auront 3 ans dans l'année devront être inscrits pour la rentrée du 1er septembre ; une 2ème rentrée aura lieu le lundi 3 janvier 2022, sous réserve des places disponibles.

A NOTER : Pour fréquenter l'école maternelle, votre enfant doit être propre le jour de la rentrée.

Avant toute démarche vers l'école, il est obligatoire de procéder à l'inscription scolaire en Mairie. Les inscriptions se font en 2 étapes.

1. L'inscription administrative : Une fiche de pré-inscription vous sera remise en Mairie. ATTENTION : cette démarche ne vous assure pas d'une place à l'école. Vous devez attendre la confirmation écrite de l'inscription avant résiliation du mode de garde.

2. L'admission est assurée après rendez-vous fixé avec le directeur de l'école Maud Fontenoy.

Si votre enfant fréquentait déjà l'école Maud Fontenoy l'année précédente, la réinscription n'est pas nécessaire.

Le Recensement Militaire, j'ai 16 ans en 2021 !

Deux possibilités s'offrent à vous :

Les jeunes filles et garçons nés en 2005 doivent se faire recenser spontanément (le jour des 16 ans ou dans le trimestre considéré).

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment faire :

- En vous rendant en Mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou

- En téléchargeant l'application « JDC sur mon mobile ». Cette application permet de faciliter les démarches des jeunes et leur donne des informations utiles relatives à cette journée.

Inscription listes électorales

Vous êtes nouvel habitant ? Pensez à vous **inscrire** sur les listes électorales de la Commune. Il suffit de vous présenter :

- en Mairie
- par internet sur service-public.fr muni d'un justificatif de domicile récent à votre nom et de votre pièce d'identité en cours de validité.

Actu médiathèque



Ce n'est pas une surprise, l'année 2020 a été toute particulière pour la médiathèque !

L'année avait commencé normalement avec un beau programme d'animations. Mais une fois le virus présent, la structure a été complètement fermée au public pendant presque 3 mois lors du premier confinement. Il a fallu se réinventer en partageant des activités en ligne sur la page Facebook. Chaque jour du contenu était ajouté pour informer le public de ce qui existait pour occuper les longues journées confinées ! Les éditeurs, auteurs, illustrateurs, maisons d'édition, magazines... ont d'ailleurs joué un rôle important dans la diversification de ce contenu.

Cette fermeture au public a aussi été l'occasion de faire un gros tri dans les ouvrages de la médiathèque, plusieurs secteurs ont été complètement réorganisés (physiquement et informatiquement).

En mai et juin, un système de « click & collect » sur le pas de la porte de la médiathèque a ensuite pu être mis en place afin que les abonnés puissent rendre leurs ouvrages et en emprunter de nouveaux !

La médiathèque a pu rouvrir au public de juillet à octobre, puis place au deuxième confinement en novembre avec reprise du système de « click & collect » !

Tout un protocole sanitaire est mis en place : nettoyage des surfaces, jauge, masque et nettoyage des mains obligatoires... Les documents sont également mis en quarantaine à leur retour pendant 1 semaine puis nettoyés et remis en rayon.



Atelier d'anglais avec Act & Play, janvier



Atelier numérique, février



Opération "Hauts de France Propres", mars



Conférence-débat avec Olivier Baerenzung, février



Atelier "Illusions d'optique" avec Planète Sciences, mars



Atelier monotype avec l'artiste Anaïs Ruch, septembre



Pour 2021, nous souhaitons tout d'abord retrouver un rythme « normal », avec des animations, des débats, des rencontres, la venue d'intervenants extérieurs...

Les animations sont pour le moment suspendues. Nous vous tenons au courant de leur reprise dès que nous en saurons davantage.

En période scolaire, le jeudi matin est réservé à l'accueil de classes de l'école d'Englos. Les quatre classes viennent au sein des locaux afin de rendre les documents qu'ils ont empruntés et en emprunter de nouveaux. Depuis janvier 2021, en accord avec le directeur de l'école ainsi que les instituteurs, un planning différent est mis en place. Avec des activités plus conséquentes et non plus « juste » du prêt/retour. En effet, chaque classe passe désormais plus de temps à la médiathèque.

Le temps d'effectuer le prêt et le retour des documents mais également de pouvoir faire des lectures à voix haute (pour les classes TPS/PS/MS et GS/CP), des présentations par les élèves de livres lus, des présentations de nouveautés, de coups de cœur ou d'une sélection thématique (classes CE1/CE2 et CM1/CM2).

De nouveaux projets sont également en discussion avec le RAM Wepp'iti pour faire des animations le vendredi matin, affaire à suivre !

Depuis cette fin janvier 2021, un nouveau container de collecte de bouchons en plastique est mis à disposition à la médiathèque. En effet, l'Accueil de jour pour personnes handicapées situé à Hallennes-Lez-Haubourdin collecte et trie les bouchons en plastique afin que ceux-ci soient revendus au profit de l'association les Bouchons d'amour. Sont acceptés : les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...) Merci pour votre soutien !

De nombreuses nouveautés sont arrivées tout récemment, n'hésitez pas à venir les découvrir et les emprunter !



Attention,
pendant le couvre-feu instauré à 18h, les horaires changent !

Mardi 16h-17h30

Mercredi 9h30-12h / 15h30-17h30

Vendredi 16h-17h30

Samedi 10h30-12h30 / 14h-17h



N'hésitez pas à vous rendre
sur le site internet : <https://opac-x-englos-ennetieres.biblix.net/>
la page Facebook : <https://www.facebook.com/PageMediathequeEnglos/> pour être au courant des dernières actualités !

Contact : mediatheque@englos.fr / 03 20 50 73 00

La page des Englosiens

Portrait d'une Englosienne

Voici Caroline!

Jeune Femme de 29 ans qui s'est installée dans le village avec son mari depuis juin 2020.

Gazette du village: Qu'est-ce qui vous a attiré à Englos?

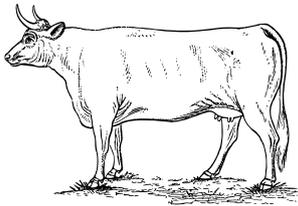
Caroline: Englos est une jolie commune qui offre un bon compromis entre ville et campagne ainsi qu'une ambiance village.

GV: Parlez-nous de vous...

C: Je suis responsable de l'écurie de Beaucamps-Ligny. Nous nous occupons de tout et offrons une prestation clé en mains pour les cavaliers (location du box, entretien des chevaux..). Mes journées sont très variées car ce métier requiert d'être polyvalent: bien-être équin, bricolage, expert alimentation, gestion de la clientèle

GV: Une fierté à partager?

C: Oui! Ce métier est physique et nécessite d'être debout et dehors tous les jours de l'année. Je suis fière d'avoir réussi dans ce domaine: les clients sont fidèles, les chevaux se sentent bien et les demandes affluent.



Dernière chose, savez-vous pourquoi les vaches ont un aimant dans le ventre?
Pour avoir la réponse et les actualités de la ferme, n'hésitez pas à consulter la page "unjournalaferme" sur instagram

Vous aussi vous voulez nous parler de vous? Vous avez un talent? Une histoire? Nous allons vous mettre à l'honneur. Racontez-vous !

Pour cela, contactez-nous via la mairie ou par messagerie à englogazette@gmail.com.



Courrier au Père Noël

Cette année, il semble que le Père Noël n'ait pas réussi à répondre à tous les petits Englosiens dans les temps.

Il s'en excuse et essaiera de s'améliorer en 2021.



Dans ce numéro, Georgette nous partage sa recette de cassoulet. A vos fourneaux!



Le
CASSOULET

Pour
5 personnes

La recette du cassoulet selon Georgette

Il vous faut:

- 5 kg de haricots de Paimpol à écosser
- 5 échalotes
- 1 tête d'ail
- 6 tranches de lard fumé
- 1 palette fumé cru
- 1 saucisse de Morteau
- 2 saucisses de Monbéliard
- 5 saucisses de Strasbourg
- 10 pommes de terre moyenne

La veille:

Dans une grande cocotte, faire revenir dans le beurre et une touche d'huile d'olive le lard fumé, puis la palette. Laisser dorer .

Rincer à l'eau les haricots écosés, les ajouter à la préparation.

Ajouter les saucisses de Morteau et de Montbéliard, l'ail en gousse et les échalotes hachées.

Recouvrir le tout avec de l'eau et laisser mijoter à feu très doux pendant 1h30 sans remuer.

Le jour J:

Réchauffer la cocotte à feu très doux pendant 1h.

Pendant ce temps, éplucher et faire cuire à l'eau les pommes de terre. A la fin de la cuisson, ajouter les saucisses de Strasbourg.

Dresser les assiettes avec les haricots, les pommes de terre, la viande et parsemer le tout de persil frais.

BON APPETIT!!



Le
CASSOULET

CONCOURS
PHOTOS

Un concours photo sur le thème du village,
organisé via Facebook par la médiathèque a
été remporté par Marie Baron Pasek.

FÉLICITATIONS!!!

